

ANNONCES ET COMMUNICATIONS

BANQUE D'ALGERIE

Décision n° 16-01 du 22 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 3 janvier 2016 portant publication de la liste des banques et de la liste des établissements financiers agréés en Algérie.

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie,

Vu l'ordonnance n° 03-11 du 27 Joumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003, modifiée et complétée, relative à la monnaie et au crédit notamment son article 93 ;

Vu le décret présidentiel du 10 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 2 juin 2001 portant nomination du Gouverneur et de Vice-Gouverneurs de la Banque d'Algérie ;

Vu le décret présidentiel du 5 Joumada El Oula 1427 correspondant au 1er juin 2006 portant nomination d'un Vice-Gouverneur de la Banque d'Algérie ;

Décide :

Article unique — En application des dispositions de l'article 93 de l'ordonnance n° 03-11 du 27 Joumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003, modifiée et complétée, susvisée, sont publiées, au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire, la liste des banques ainsi que la liste des établissements financiers agréés en Algérie au 3 janvier 2016, annexées à la présente décision.

Fait à Alger, le 22 Rabie El Aouel 1437 correspondant au 3 janvier 2016.

Mohammed LAKSACI.

ANNEXE 1

LISTE DES BANQUES AGREES AU 3 JANVIER 2016

- Banque Exterieur d'Algérie ;
- Banque Nationale d'Algérie ;
- Crédit Populaire d'Algérie ;
- Banque de Développement Local ;
- Banque de l'Agriculture et du Développement Rural ;

— Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance (Banque) ;

— Banque Al Baraka d'Algérie ;

— Citibank N.A Algeria "Succursale de Banque" ;

— Arab Banking Corporation - Algeria ;

— Natixis - Algérie ;

— Société Générale - Algérie ;

— Arab Bank PLC - Algeria "Succursale de Banque" ;

— BNP Paribas Al-Djazair ;

— Trust Bank - Algeria ;

— The Housing Bank For Trade And Finance - Algeria ;

— Gulf Bank Algérie ;

— Fransabank Al-Djazair ;

— Crédit Agricole Corporate et Investment Bank - Algérie ;

— H.S.B.C - Algeria "Succursale de Banque" ;

— Al Salam Bank - Algeria.

ANNEXE 2

LISTE DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS AGREES AU 3 JANVIER 2016

— Société de Refinancement Hypothécaire ;

— Société financière d'investissement, de participation et de placement - SPA - "Sofinance -SPA" ;

— Arab Leasing Corporation ;

— Maghreb Leasing Algérie ;

— Cetelem Algérie ;

— Caisse Nationale de Mutualité Agricole « Etablissement Financier » ;

— Société Nationale de Leasing - SPA ;

— Ijar Leasing Algérie - SPA ;

— El Djazair Ijar - SPA.